

Province de Québec

A une séance ordinaire du conseil municipal de Laurierville, tenue au lieu et heure ordinaire du conseil, lundi le 2 novembre 2015, conformément au Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents : Mme Suzy Bellerose, M. Martin Samson, M. Daniel Fortin, M. Pierre Cloutier, Mme Julie Bernard et M. Luc Côté, formant le conseil au complet sous la présidence du maire, M. Marc Simoneau. Le directeur général et secrétaire-trésorier, M. Réjean Gingras, est aussi présent.

Ordre du jour de l'assemblée

1. Présentation et approbation de l'ordre du jour.
2. Approbation des procès-verbaux du 5 et 26 octobre 2015.
3. Suivi du processus pour remplacer Mme Mélisa Samson au service de garde (entrevues).
4. Renouvellement assurances générales pour la période du 15 décembre 2015 au 15 décembre 2016.
5. Disposition des feuilles mortes et des résidus de pelouse.
6. Rapport du maire 2015.
7. Coût pour ajouter un ballon d'azote pour le peigne du camion de déneigement.
8. Formation pour relevé 1 et T4 2015 avec logiciel de paie et refonte du module Grand livre.
9. Entente intermunicipale pour les services en archivage.
10. Jantes de roues avant du camion de déneigement 2008.
11. Remplacement du compresseur à air du camion de déneigement 1981.
12. Période de questions de l'assistance.
13. Représentant pour participer à une simulation de déversement par Valero.
14. Lumière d'urgence local du Cercle des Fermières et local FADOQ.
15. Renouvellement mandat de 2 ans des membres du comité consultatif d'urbanisme.
16. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.
17. Demande de la Fabrique pour le déneigement du stationnement de l'église.
18. Souper des Fêtes de la municipalité.
19. Demande d'aide financière d'ORAPÉ pour la fête de Noël.
20. Délégation au brunch annuel d'Unité Domrémy de Plessisville inc..
21. Transfert de 2 000 \$ au service de loisirs.
22. Correspondance.
23. Approbation des comptes.
24. États des revenus et dépenses au 31 octobre 2015.
25. Varia.(nom pour la rue entre la rue Place Roy et la rue Grenier, chaufferette à la station de pompage)
26. Clôture de l'assemblée.

Résolution : 2015-241

Approbation de l'ordre du jour.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adoptée

Résolution : 2015-242

Approbation des procès-verbaux du 5 et 26 octobre 2015.

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que les procès-verbaux du 5 et 26 octobre 2015, soient et sont adoptés et signés tel que rédigés et présentés aux membres du conseil, et dont le directeur général est dispensé d'en faire la lecture.

Adoptée

Résolution : 2015-243

Processus pour remplacer Mme Mélisa Samson au service de garde, durant son congé de maternité.

Attendu que la municipalité a reçu 3 candidatures pour le remplacement de Mme Mélisa Samson, durant son congé de maternité, au poste d'éducatrice en service de garde municipal en milieu scolaire;

Attendu que le processus d'embauche est rendu au stade des entrevues avec les candidates;

En conséquence, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil nomme M. Marc Simoneau, maire, M. Réjean Gingras, directeur général, Mme Isabelle Gagné, citoyenne et éducatrice en service de garde et Mme Mélisa Samson, éducatrice en service de garde, sur le comité de sélection pour l'étape des entrevues.

Que les entrevues se dérouleront dans la semaine du 9 novembre 2015, à la salle du conseil de l'édifice municipal.

Adoptée

Résolution : 2015-244

Contrat d'assurances pour la période du 15 décembre 2015 au 15 décembre 2016.

Proposé par M. Daniel Fortin, et résolu unanimement, que ce conseil accorde le contrat d'assurances bien, automobiles et responsabilité civile à Promutuel Appalaches-St-François, société mutuelle d'assurance générale, pour la période du 15 décembre 2015 au 15 décembre 2016;

Que les couvertures des bâtiments ainsi que du matériel ont été majorées selon un indice d'inflation de 5%.

Que la prime pour la période susdite, selon la soumission datée du 14 octobre 2015, est de 17 095.56 \$, taxe incluse, soit 315.51 \$ de plus que pour la période du 15 décembre 2014 au 15 décembre 2015.

Adoptée

Résolution : 2015-245

Disposition des feuilles mortes et des résidus de pelouse.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, d'autoriser l'inspecteur municipal, M. François Gingras, à transporter les feuilles mortes et les résidus de pelouse accumulés au dépôt du garage municipal, jusqu'à l'ancienne sablière située dans le rang 8 ouest.

Qu'une fois le transport des feuilles mortes et les résidus de pelouse effectués, ce conseil autorise l'inspecteur municipal à faire épandre les amas de terre accumulés dans l'ancienne sablière, ainsi que les amas de feuilles mortes et de résidus de pelouse, à l'aide d'un buteur.

Que le coût pour le transport et l'épandage des feuilles mortes et des résidus de pelouse, ainsi que l'épandage des amas de terre à l'ancienne sablière, est d'environ 1 200 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2015-246

Rapport du maire 2015.

Le maire, M. Marc Simoneau, tel que stipulé à l'article 955 du Code municipal de la Province de Québec, dépose son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que comme prévu également à l'article 955 du Code municipal, le rapport du maire, soit distribué gratuitement à chaque adresse civique de la municipalité, par l'entremise du journal local « Le Poliquin », lequel sera distribué le 13 novembre 2015.

Adoptée

Résolution : 2015-247

Ajout d'un ballon d'azote pour le peigne du camion de déneigement.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil autorise l'ajout d'un ballon d'azote pour le peigne à l'arrière du camion de déneigement jaune, afin d'obtenir un meilleur contrôle hydraulique lors des manœuvres avec le peigne.

Que le coût estimé pour l'installation du ballon d'azote est de 1 400 \$, taxes incluses, lequel pourra être installé au début de l'année 2016.

Adoptée

Résolution : 2015-248

Formation pour les relevés 1 et des T4 2015, ainsi que pour la refonte du module Grand livre.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil autorise Mme Danielle Bergeron, directrice générale adjointe, à participer à une formation Web, offerte par PG Solutions le 15 décembre prochain, sur la production des formulaires T4 et relevés 1 2015 avec le logiciel de paie.

Que ce conseil autorise également le directeur général, M. Réjean Gingras, à participer à une formation Web, offerte également par PG Solutions le 12 novembre prochain, sur la refonte du module Grand livre.

Que le coût de la formation sur la production des T4 et des relevés 1 2015 est de 155 \$, taxes non incluses.

Que le coût de la formation sur la refonte du module Grand-livre est de 195 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2015-249

Entente intermunicipale pour les services en archivage.

Attendu que la MRC de l'Érable travaille à la conclusion d'une entente intermunicipale d'une durée de 3 ans (2016-2017-2018), pour les services en archivage des documents municipaux;

Attendu que sur les 1 600 heures disponibles, la MRC prend 200 heures, la Ville de Plessisville 500 heures, la Ville de Princeville 500 heures, pour un résiduel de 400 heures pour les 9 autres municipalités;

Après délibérations, il est proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, que la municipalité de Laurierville est disposée à prendre 40 heures par année, dans le cadre d'une entente intermunicipale à intervenir entre la MRC de l'Érable et les municipalités de la MRC de l'Érable pour les années 2016, 2017 et 2018.

Que le tarif horaire est de 35.00 \$, pour un déboursé annuel d'environ 1 600.00 \$, incluant les frais de déplacement.

Adoptée

Résolution»; 2015-250

Jantes de roues avant du camion de déneigement 2008.

Attendu que le préposé à l'entretien mécanique, M. Christian Labrie, informe les membres du conseil, que les 2 jantes de roues avant, en aluminium, du camion de déneigement 2008, sont à vérifier, car ce dernier craint une usure des jantes de roues, ce qui pourrait engendrer des dommages aux pneus;

Attendu que les 4 jantes de roues arrière, en aluminium, du camion de déneigement 2008, ont été remplacées plus tôt cet automne, par des jantes de roues en acier, car les jantes de roues en aluminium étaient usées et menaçaient d'endommager les pneus;

En conséquence, il est proposé par M. Daniel Fortin, d'autoriser M. Christian Labrie à faire vérifier une des 2 jantes de roues avant, chez Pneus PR Itée, et de procéder, si nécessaire, à l'achat de 2 nouvelles jantes de roues en acier, à la place de l'aluminium, et de garder les 2 mêmes pneus.

Que le coût de 2 nouvelles jantes de roues en acier, s'il y a lieu, est estimé à 1 200 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2015-251

Remplacement du compresseur à air du camion de déneigement 1981.

Attendu que le compresseur à air du camion de déneigement 1981, semble en fin de vie, selon le préposé à l'entretien mécanique, M. Christian Labrie, car le compresseur dépasse les normes de rechargement;

Attendu que la vérification mécanique du camion de déneigement effectuée en juin 2015 par un mandataire de la Société de l'assurance automobile du Québec, n'a pas soulevé ce problème;

Pour ces raisons, il est résolu unanimement, que ce conseil préfère attendre avant de changer le compresseur à air du camion de déneigement 1981, et demande au préposé à l'entretien mécanique de continuer de faire un suivi et d'aviser le directeur général en cas de détérioration de la situation.

Adoptée

Période de questions de l'assistance.

Intervention de M. Claude Poulin, concernant l'utilisation de lumière DEL (diodes électroluminescentes) pour les luminaires de rues, à la place de lumière à la vapeur de sodium à haute pression.

Le maire, M. Marc Simoneau, mentionne que les membres du conseil ont étudié cette possibilité en 2015, mais comme la Paroisse et la Ville de Plessisville procèdent actuellement à l'installation de luminaires de rues au DEL dans leur municipalité, les membres du conseil voulaient attendre le résultat de ce changement avant d'utiliser cette technologie.

Résolution : 2015-252

Représentants simulation du déversement par Valero.

Proposé par M. Pierre Cloutier, et résolu unanimement, que M. Marc Simoneau et M. Luc Côté représentent la municipalité à une simulation de déversement d'hydrocarbure du Pipeline Saint-Laurent.

Que l'exercice de simulation se déroulera à la salle du conseil de Laurierville, dans la semaine du 23 novembre prochain, à laquelle se joindront des représentants de Valero, de la MRC de l'Érable, du ministère de l'Environnement, de la Sûreté du Québec, du service incendie de la MRC de l'Érable et des représentants des municipalités environnantes.

Adoptée

Résolution : 2015-253

Lumière d'urgence local du Cercle des Fermières et local FADOQ.

Attendu que suite à une vérification du système d'éclairage d'urgence à l'édifice municipal le 16 octobre 2015, par l'entreprise Auger BC Sécurité inc., cette dernière recommande l'installation d'une unité d'éclairage d'urgence dans le local du Cercle des Fermières et une autre dans le local du Club FAQOQ;

En conséquence, il est proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que ce conseil autorise le directeur général à effectuer l'achat de 2 unités d'éclairage d'urgence pour l'édifice municipal, soit une pour le local du Cercle des Fermières et une autre pour le local du club FADOQ.

Que le coût d'une unité d'éclairage d'urgence est de 125.00 \$, pour un déboursé total de 250.00 \$, taxes non incluses.

Adoptée

Résolution : 2015-254

Renouvellement mandat de 2 ans des membres du comité consultatif d'urbanisme.

Proposé par Mme Julie Bernard, et résolu unanimement, de renouveler pour 2 ans les mandats de MM. Pierre Cloutier et Luc Côté, conseillers municipaux, sur le comité consultatif d'urbanisme.

Que ce conseil renouvelle également pour 2 ans les mandats de M. Claude Poulin, M. Karl Côté et Mme Carole Roberge, pour siéger sur le comité consultatif d'urbanisme comme représentants des citoyens de Laurierville.

Que le mandat de 2 ans se terminera le 11 novembre 2017.

Adoptée

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil.

Comme requis aux articles 357 et suivants de la Loi sur les Élections et référendums dans les municipalités, le membre du conseil doit déposer, devant le conseil, à chaque année, dans les 60 jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, une déclaration mise à jour écrite, mentionnant l'existence de ses intérêts pécuniaires.

Le directeur général indique que tous les élus ont déposé leur déclaration en date du 2 novembre 2015. Comme requis également, un relevé qui identifie les membres du conseil qui ont déposé leur déclaration, sera expédié au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

Résolution : 2015-255

Demande de la Fabrique pour le déneigement du stationnement de l'église.

Attendu que le conseil de la Fabrique de Ste-Julie s'adresse au conseil municipal pour obtenir une aide financière de 850.00 \$ pour le déneigement et l'utilisation du stationnement de l'église pour l'année 2016;

Attendu que la municipalité a versé une aide de 500.00 \$ en 2015;

Attendu que la municipalité utilise le stationnement pour divers événements tout au long de l'année, soit tournoi de balle, Fête de la St-Jean, tire de tracteur et autres événements;

Attendu que la municipalité effectue, lorsque nécessaire, les réparations du pavage du stationnement;

En conséquence, il est proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, que ce conseil accepte de verser un montant de 500.00 \$ pour l'utilisation et le déneigement du stationnement de l'église pour l'année 2016.

Que le montant de 500.00 \$ sera versé en janvier 2016.

Adoptée

Résolution : 2015-256

Souper des Fêtes de la municipalité.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que le directeur général et secrétaire-trésorier, est autorisé à organiser un souper, à la salle municipale de Laurierville, le 11 décembre prochain, pour les employés municipaux, pour les bénévoles œuvrant sur les divers comités de la municipalité, ainsi que les membres du conseil.

Attendu la nature de l'évènement, les conjoints(es) sont également invités à participer à cette activité.

Que le coût de cette activité est estimé à 2 200 \$, taxes incluses.

Adoptée

Résolution : 2015-257

Demande de l'organisme ORAPÉ pour la fête de Noël.

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que la municipalité verse un montant de 100 \$ à l'organisme ORAPÉ, dans le cadre de la Fête de Noël que l'organisme organise pour ses membres, lesquels sont des familles à faible revenu qui demeurent dans la MRC de l'Érable.

Adoptée

Résolution : 2015-258

Délégation au brunch annuel de l'Unité Domrémy de Plessisville.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que ce conseil délègue M. Luc Côté, conseiller, au brunch annuel de l'Unité Domrémy de Plessisville inc., le dimanche 22 novembre prochain à 11h30 au Motel Le Phare à Plessisville.

Attendu la nature de l'évènement, ce conseil juge à propos de défrayer le coût du brunch de M. Côté et de sa conjointe.

Que le coût du brunch est de 15.00 \$ par personne, pour un déboursé de 30.00 \$.

Adoptée

Résolution : 2015-259

Transfert au service de loisirs.

Proposé par M. Luc Côté, et résolu unanimement, qu'un transfert au montant de 2 000 \$ de l'administration générale au service de loisirs, soit effectué en vue de payer les comptes dû à ce poste.

Adoptée

Correspondance.

- Carte de remerciements du comité organisateur et des élèves de l'École Ste-Julie, pour la contribution de la municipalité au succès du souper spaghetti du 3 octobre dernier.

- Réception d'un bulletin d'information du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, concernant le nouveau programme d'aide aux personnes âgées pour le paiement des taxes municipales.
- Réception du rapport d'inspection télévisée du système d'égout pluvial de la part du Laboratoire de canalisations souterraines, pour l'avenue Gariépy et des servitudes au 140 rue Grenier, 148 rue Grenier, 172 rue Grenier et 200 rue Grenier. Que ce rapport est requis pour la confection du plan d'intervention dans le cadre du Programme de la taxe d'accise sur l'essence et de la Contribution du Québec (TECQ 2014-2018).
- Réception d'un projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 371-90 de la Paroisse de Plessisville.
- Invitation de Marceau, Soucy, Boudreau, avocats, à une conférence intitulée « L'après Commission Charbonneau : les élus et employés municipaux présumés coupables? ». Cette conférence se tiendra le 2 décembre prochain à Victoriaville, et le coût est de 125 \$ par personne.

Aucune délégation à cette conférence.

Liste des comptes

Agence municipale de financement et de dév. centres d'urgence 9-1-1	509.87
Receveur Général du Canada : Remises pour octobre.	2 028.57
Ministre des Finances du Québec : Remises pour octobre.	5 148.24
RREMQ : Régime de retraite des employés octobre.	1 472.66
Croix Bleue : Ass.-salaire des employés en novembre	1,634.72
Rémunération : Salaires des employés en novembre 2015 (estimé)	13,172.82
Rémunération : Salaires et allocations élus du 01/05 au 31/10/2015	13,968.59
Claire Gosselin : Déplacement et ass. salaire de novembre 2015	137.98
ORAPÉ : Cueillette mois d'octobre 2015	262.40
Féd. caisses Desjardins : Essence du 17/09 au 08/10	428.79
Pages Jaunes : Frais mensuel de service pour annuaire	12.77
Petite Caisse : Nettoyage de nappes, matériels service de garde et poste	282.30
Postes Canada : Envoi du journal le Poliquin par courrier	116.75
CRSBP Biblio : Matériels pour bibliothèque.	316.73
Aline Desrochers : Achat de livres pour bibliothèque	43.23
Buropro : Achat de livres pour bibliothèque	201.78
Formiciel : Rappel de taxes, factures (formulaires)	98.70
ADMQ : Conférence web sur les normes comptables et sites contaminés	158.67
Marius Marcoux & Fils : Rép. (3) luminaires	253.29
Auger BC Sécurité : Inspection préventive incendie et lum. Urgence	428.58
Plomberie 1750 inc. : Rép. Chauffage édifice	459.03
Lab. de canalisations souterraines inc. : Nettoyage et inspection télévisée de conduite d'égout pluvial	4,144.85
Gilles Bissonnette : Entretien et ramassage des fleurs	452.43
Jacques Grégoire : Destruction de castors rang 4 (2 castors)	210.00
Location d'outils Desjardins : 2 batteries pour panneau solaire	390.81
Suspension Victo : Inspection mécanique 1 camion	138.48
Charest international : Capteurs silencieux camion jaune.	1,226.04
Pavage Lagacé & frères : Rép. Camion jaune.	7,092.84
Bernard Létourneau & fils : Sabler, primer et peinturer camion	8,680.61
Ferme Stéluka inc. : Rép. Support de l'aile du tracteur	125.03
Electromécanique 2007 inc. : Ajuster pression hydraulique du tracteur	224.20
Robitaille Equipement : Lames de couteaux (6)	1,786.71
E.M.P. inc. : Travaux de niveleuse et transport pierres Rang 2	1,528.60
Englobe Corp. : Analyses des chemins pour plan d'intervention.	1,149.75
Vivaco groupe coopératif : Réservoir à essence au garage, huile à chauffage, diesel, matériels fontaine, garage, camions, panneaux	5 160.03
Fonds d'information sur le territoire : Mutations en octobre.	12.00
Sébastien Gingras : Renouvellement nom de domaine et hébergement.	120.65

Les Éditions Juridiques FD inc. : Mise à jour lois municipales.	155.40
Xérox Canada ltée : Service pour octobre.	76.33
Carrières Plessis inc. : Fourniture de pierre 0-3/4 B Rangs 2 et 6.	1 196.69
CBR Laser inc. : Tiges pour charrue et rondelles pour signalisation.	181.66
Mégaburo : Bureau pour coordonnatrice loisir.	241.34
Hydro-Québec : Luminaires de rues pour octobre.	1 087.16
Bell Canada : Service pour novembre.	361.61
Bell Mobilité : Service pour novembre.	92.83
Gaudreau Environnement inc. : Service pour octobre.	13 144.07

Résolution : 2015-260

Approbation des comptes.

Proposé par Mme Suzy Bellerose, et résolu unanimement, que la liste des comptes ci-haut mentionnée, soit acceptée telle que présentée, et que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé d'en effectuer le paiement.

Adoptée

États des revenus et dépenses au 31 octobre 2015.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état des revenus et dépenses de la municipalité au 31 octobre 2015, démontrant à cette date, des revenus de l'ordre de 1 283 341.15 \$, et des déboursés au montant de 1 175 113.29 \$, laissant un solde en caisse de 317 118.79 \$. De plus, à titre comparatif, on retrouve sur l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2015, les revenus et dépenses au 31 octobre 2014.

Varia.

Résolution : 2015-261

Nom pour la rue entre les rues Place Roy et Grenier.

Attendu que le petit bout de rue située entre la rue Place Roy et la rue Grenier s'appelle également rue Place Roy;

Attendu que la municipalité est en processus pour changer les plaques toponymiques du milieu urbain, le directeur général suggère de profiter de ce changement pour changer le nom de ce petit bout de rue,

Après délibérations, il est résolu unanimement, de ne pas apporter de changement de nom pour ce bout de rue.

Adoptée

Résolution : 2015-262

Chaufferette à la station de pompage.

Attendu que la chaufferette à la station de pompage du 113 rue Mercier, est défectueuse, car l'élément chauffant fonctionne mais le ventilateur pour pousser l'air chaud ne démarre pas;

En conséquence, il est résolu unanimement, d'autoriser M. François Gingras, inspecteur municipal, à faire vérifier le moteur du ventilateur de la chaufferette, à savoir si le moteur peut être réparé ou non. Dans la négative, l'inspecteur municipal s'informerait du coût pour l'installation d'une nouvelle chaufferette et un suivi sera effectué à la prochaine séance du conseil.

Adoptée

Résolution : 2015-263

Clôture de l'assemblée

Proposé par M. Martin Samson, et résolu unanimement, que l'assemblée soit levée.

Adoptée

Je, Marc Simoneau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par mois de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire.

Directeur général et secrétaire-trésorier